

COUPE DE L'ESPOIR

— 37^{ème} ÉDITION —

Règlement de la finale

1

Elle se déroulera au Golf des Fontenelles (Vendée) (85).

2

Un dossier d'inscription à la finale sera adressé fin août 2019 en double exemplaire aux clubs ayant organisé des phases qualificatives.

3

Sont admises à la finale, la meilleure équipe en net et en brut des phases qualificatives ou à défaut les 2 suivantes.

4

En cas d'impossibilité majeure d'un joueur de participer à la finale, un équipier du même club pourra le remplacer.

5

Les équipes représentées devront être licenciées dans le même club.

6

La formule retenue est le chapman stableford.

7

Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 joueront avec un index ramené à 35,4.

8

Les scores seront rendus en brut et en net toutes séries confondues, le net primant le brut.

9

Les droits de jeu de 100€ pour chaque équipe sont intégralement versés au Comité de la Ligue contre le cancer de Vendée (85).

10

Des lots récompenseront les 6 premières équipes en net et les 3 premières équipes en brut.

11

La meilleure équipe en net remportera le trophée Coupe de l'Espoir.

**La finale aura lieu le 27 Octobre 2019
au Golf des Fontenelles (Vendée) (85)**

Les bulletins d'inscription à la finale devront parvenir au comité de la Ligue de Vendée fin septembre 2019 au plus tard.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter le siège de la Ligue :
Pierre Mouillefarine au 01 53 55 24 99
coupedelespoir@ligue-cancer.net

Avec le soutien de

ffgolf[®]
Fédération Française de golf

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER